



## Grille de salaire du personnel trouvé sur intranet -> risque?

Par **tagada07**, le **21/10/2014** à **22:18**

Bonjour,

En cherchant une information sur le site intranet de mon entreprise, je suis tombé sur le site des delegues du personnel. Ce site est organisé en forum. Techniquement je sais qu'il est possible de bloquer l'accès au xpersonnes qui ne sont pas membre. Or j'y ai accès. Je pense que quelqu'un n'a pas bien configuré les accès! Curieux comme je suis, j'ai cliqué sur les liens et suis tombé sur la grille de salaire du personnel plus d'autres informations certaines étant marquée de "confidentielles" dans le sujet mais bizarrement pas la grille. Après coup je me suis dit que j'avais peut-être merdé. Qu'est-ce que je risques ? Je sais et comprends que divulgué des infos confidentielles est interdit mais voir est-il un délit ?

merci

Par **P.M.**, le **22/10/2014** à **00:10**

Bonjour,

A partir du moment où vous n'avez pas fraudé pour accéder à ces informations et que vous y l'avez fait librement, a priori, on ne peut rien vous reprocher...